La Caisse d'Epargne victime des agissements de l'un de ses treader : 600 millions d'euros de pertes

vendredi 17 octobre 2008, par lpe

Selon nos informations, un treader indélicat aurait occasionné 600 millions d'euros de pertes à la banque coopératiive.

Une nouvelle affaire similaire à "l'affaire Kerviel" et qui va donc plonger à nouveau la banque coopérative dans une tempête médiatique ; et même si l'établissement financier affirme avoir les moyens d'y faire face, ce nouveau dérapage d'un treader pose la question des moyens de contrôle interne des banques concernant les agissements de leurs salariés.

L'information nous est parvenue ce vendredi 17 octobre, d'une source officielle.

Article sur ces événements et le point de vue du directeur de la communication institutionnelle de la Caisse régionale Aquitaine-Poitou-Charentes, cliquez ici